

REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les associations concernées

Opérations sauvetages

Dés la fin décembre 90, Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé, et de la protection sociale, avait déclaré illégales et intolérables les actions menées contre des avortoirs, semblant oublier la manière dont la loi de 1920 a été abolie en son temps (cf manifeste des 343). On notera la phrase suivante: "les médecins et les personnels hospitaliers sont scandaleusement pris à partie alors qu'il font leur devoir" (c'est nous qui soulignons). Le 08/01/91, Bruno Durieux, ministre délégué à la santé et Michèle André, secrétaire d'état aux droits des femmes, se sont rendus à l'hôpital Broussais à Paris (objet le 18/06/90 d'une opération sauvetage) pour reprendre la déclaration à leurs comptes, défendre et la loi de 75 et celle de 82 instituant le remboursement de l'avortement, et promettre la rédaction d'une circulaire aux directions des hôpitaux et cliniques privées les incitant à entreprendre systématiquement des poursuites judiciaires. La circulaire fut effectivement diffusée (le 11/01/91), et suite à une opération sauvetage au même hôpital Broussais le 08/02/91, où 28 personnes ont été interpellées, l'Assistance Publique de Paris a porté plainte.

(Le Figaro, 9/02/91; Présent, 31/12/90, 2/01/91, 10/01/91, 11/01/91, 30/01/91, 11/02/91; Famille chrétienne 10/01/91; Le Monde 10/02/91)

Contrôle des naissances

Après que le Norplant (implant sous-cutané assurant une stérilité de 5 ans aux femmes qui le portent, ayant des effets abortifs et mis au point par la Fondation Rockefeller) ait été autorisé en décembre par l'administration américaine, des dérapages dans son utilisation sont très vite apparus. Un juge l'a fait administrer d'office -et pour 10 ans- à une femme de 17 ans coupable d'infanticide. L'état de Kansas envisage une loi qui inciterait financièrement les mères célibataires bénéficiant de l'assistance publique à utiliser l'implant, de manière à économiser les \$ 205 000 que coûte à l'état chaque enfant bénéficiant d'aide. Le Norplant est déjà utilisé par plus d'un million de femmes dans 16 pays de par le monde.

(Herald Tribune, 14/01/91, 13/02/91, 20/02/91; Le point, 14/01/91; IRLF newsletter 02/91; Présent 27/02/91)

Génétique-Handicaps

Des chercheurs américains sont parvenus par génie génétique à synthétiser un fragment de gène servant à la fabrication de la dystrophine, protéine dont l'absence induit la myopathie de Duchenne. Cette découverte ouvre la voie à un traitement par thérapie génique de cette maladie.

(Le Monde, 25/01/91)

Opinions

D'après un sondage publié par *Impact médecin*, 1 médecin sur 5 déclare demeurer hostile à l'avortement.

(L'Est républicain, 22/01/91)

Handicaps

En 89 les objectifs de la loi de 1987 (Philippe Séguin étant ministre des affaires sociales) obligeant les entreprises de plus de 20 salariés à employer des travailleurs handicapés n'ont pas été atteints. Les handicapés représentaient, en 89, 3.6 % des effectifs salariés (comme en 88) contre 4 % selon le texte de loi, qui prévoit au terme de la progression un taux de 6 % en 91.

(Le Monde, 25/02/91)

Cobayes

L'hebdomadaire *Der Spiegel* révèle que des citoyens Est-allemands ont été utilisés, entre 83 et 89, par l'intermédiaire d'une entreprise d'état de l'ancienne RDA, comme cobayes par des laboratoires pharmaceutiques occidentaux, en particulier Bayer et Asahi Chemical Industry.

(Le Monde, 20/02/91)

Les médecins allemands qui sous le III^e Reich se sont livrés à des expériences criminelles ont pu exercer librement après la guerre. Ce n'est qu'avec les premiers départs à la retraite, dans les années 80, que les archives se sont trouvées déverrouillées, permettant aux historiens de rompre le consensus du silence de la profession médicale sur son passé.

(Le Monde 20/02/91)

Diagnostic prénatal/Handicaps

Les travaux d'une équipe française sur l'origine génétique d'une pathologie baptisée "syndrome de l'X fragile" (caractérisée entre autre par un retard mental pouvant aller de l'intelligence presque normale à la débilité) pourrait permettre un dépistage prénatal de cette maladie touchant 1 garçon sur 1500. En dépistage post-natal, il permettrait de déceler parmi les enfants souffrant de retards mentaux ceux pour qui l'origine des troubles est organique. 80% des garçons et 30% seulement des filles portant le gène incriminé souffrent d'un retard mental.

(Le Monde, 17/02/91, 27/02/91)

Avortement

En Norvège, Ludvig Nessa, pasteur luthérien, est actuellement poursuivi en justice à la demande des autorités religieuses et civiles de son pays en raison de son combat contre l'avortement. Un comité international de soutien à Ludvig Nessa s'est mis en place à l'initiative de l'association La Trêve de Dieu (BP 167, 92805 Puteaux).

(IRLF newsletter, 02/91; Présent, 19/01/91, 09/02/91)

Au Canada, un projet de loi adopté en mai 90 par la chambre des communes recriminalisant l'avortement dans certains cas a été rejeté par le sénat (43 pour, 43 contre). Depuis la déclaration d'inconstitutionnalité de la précédente loi par la cour suprême en janvier 88, le Canada n'a plus de législation sur l'avortement
(IRLF newsletter, 02/91; Présent, 11/02/91)

En Pologne, du 15/02/91 au 31/03/91, un projet de loi interdisant l'avortement (sauf lorsque la grossesse met en danger la vie de la mère ou lorsqu'elle résulte de viol), déjà adopté par le sénat le 25/01/91, est soumis à consultation auprès du peuple. Le vote aura probablement lieu fin avril.
(Le Monde, 27/01/91; IRLF newsletter, 02/91)

Au Mexique, l'état de Chiapas a décriminalisé l'avortement le 11/10/90, en votant discrètement l'insertion de clauses s'y reportant dans un projet de réforme beaucoup plus vaste du code pénal. Bien que la population n'en ait été informée que le 16/12/90, les réactions provoquées par cette annonce ont amené le pouvoir législatif à suspendre le 31/12/90 les clauses incriminées. La Commission nationale des Droits de l'Homme devra statuer sur la compatibilité de ces clauses avec les droits fondamentaux de l'homme.
(IRLF newsletter, 02/91)

Au Pérou, le Ministre de la Justice Mr A.A. Vasquez a annoncé qu'une tentative de légalisation de l'avortement au cours d'une révision du code pénal a été rejetée par le gouvernement.
(IRLF newsletter, 02/91)

Aux USA la Marche pour la Vie du 22/01/91 a drainé 50 000 personnes. Cette marche a reçu le soutien du Président Bush. Une contre-manifestation d'activistes "pro-choice" n'a réuni qu'une cinquantaine de personnes.
(IRLF newsletter, 02/91)

En Yougoslavie, la nouvelle constitution de la république de Croatie reconnaît le droit à la vie de tout être humain et implique l'Etat dans la protection particulière de la maternité, mais il n'y a pas de protection spécifique de l'enfant à naître. La loi actuelle sur l'avortement pourrait être amendée au cours de l'année
(IRLF newsletter, 02/91)

RU 486

Une campagne internationale contre la pillule abortive RU 486 se développe dans plusieurs pays. En Angleterre, SPUC, Société pour la Protection de l'Enfant à Naître, lance un boycott des produits Roussel-Uclaf et des produits Hoechst, la compagnie-mère de Roussel-Uclaf. En Australie, la Fédération Australienne des Associations pour le Droit à la Vie a lancé une campagne de cartes postales de protestation auprès de la filiale locale de Roussel-Uclaf. Cette campagne a déjà reçu le support des Eglises Baptistes, Catholiques et Presbytériennes. Aux USA, le Comité National pour le Droit à la Vie a également lancé une campagne de cartes postales.
(Human Concern, winter 90; IRLF newsletter, 02/91)

En Inde l'expérimentation et la mise sur le marché du RU 486 ont été autorisés.
(IRLF newsletter, 02/91)

Le 11/01/91, le président de Roussel-Uclaf, Edouard SAKIS, a confirmé qu'en 1983, Roussel-Uclaf et l'OMS (Organisation Mondiale pour la Santé) ont établi un contrat contenant les

dispositions suivantes: "Roussel-Uclaf doit fournir le RU486 pour qu'une étude soit menée, ou être capable de prouver son innocuité, son efficacité, son acceptabilité et les mécanismes de son action en tant que méthode de régulation de la fertilité humaine. Quand l'OMS aura accepté la distribution du produit dans le secteur public, Roussel-Uclaf devra assurer la disponibilité du RU 486 pour ce marché. Si Roussel-Uclaf n'est pas désireux ou n'est pas capable d'assurer la production en quantité suffisante pour le secteur public, Roussel-Uclaf devra céder automatiquement à l'OMS une licence autorisant la sous-traitance de manière à ce que soit assurée la distribution. Le secteur public inclut tous les pays, à l'exception de l'Australie, du Canada, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, des USA et de l'Europe"
(IRLF newsletter, 02/91)

Vie intra-utérine

Au Royaume-Uni, le Pr Peter Hepper a fait état de travaux montrant que le fœtus reconnaît des pièces de musique dès la 12^e semaine de grossesse. En France, cette capacité est utilisée par Mme Elen Roy, de Limoges, pour initier à l'anglais les enfants dès avant leur naissance, à l'aide de berceuses.
(AFP science, 31/01/91; IRLF newsletter, 02/91)

Société

Des études récentes de l'UNICEF font état des graves discriminations dont sont victimes les filles des pays du tiers-monde, par rapport aux garçons: mutilations, manque de soins, manque de nourriture, durée du travail plus longue, et même avortement et infanticide sélectifs.
(Le Monde, 29/01/91)

Démographie

Si l'indice de fécondité des japonaises se maintient à son niveau de 89 (1,57) la population atteindra son maximum en 2005 à 126 millions d'habitants puis déclinera. En l'an 2000 chaque retraité sera supporté par 3,8 travailleurs, au lieu de 5,3 actuellement. Les charges sociales augmenteront de 40 %. Pour garder un taux de croissance convenable une ou deux décennies de plus, le pays devra établir un recul progressif de l'âge de la retraite et promouvoir le travail féminin.
(The economist, 26/01/91)

Dans son dernier rapport, le Conseil Economique et Social du Burundi (5,5 millions d'habitants) fait état d'une poussée démographique importante "nécessitant des mesures énergiques".
(Marchés tropicaux et méditerranéens, 04/01/91)

En 90, l'indice de fécondité des suédoises a continué d'augmenter pour s'établir à 2,1 enfant par femme. Le nombre de naissances augmente dans ce pays depuis 7 ans.
(AFP Sciences, 03/01/91)

51% des congolais (soit 5 millions) ont moins de 15 ans. Entre 89 et 90 le taux de croissance de la population a été de 21%.
(AFP sciences, 31/01/91)

Autres documents reçus

Bioéthique

Science et Conscience.

SMAR-Informations, n°35, 01/90. 10p.

[Aperçu sur la bioéthique]

A quoi servent les avis du comité d'éthique ?

La Recherche, 03/91. 7p. + bibliographie.

[Le comité vu à travers le moratoire de 84 et l'apparition des comités d'éthique régionaux en application de la loi Huriet de 88]

La lettre d'information du comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Trimestriel, 6p. Abonnement papier ou microfiches A6: 150 F. Documentation française, 124 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex. Minitel: 36 15 Doctel. [NC]

Avortement

The futur of abortion.

Newsweek, 17/07/89. 9p.

[Pour comprendre l'histoire de l'avortement aux USA et la décision historique de la cour suprême en juillet 89]

Médias

Liste et adresses des 41 radios adhérentes à la fédération française des Radios chrétiennes

Génétique

Hérédité et intelligence: un débat faussé.

La Recherche, 03/91. 2p.

[Du danger d'utiliser des test de QI dans les mesures de l'hérédité de l'intelligence]

Démographie

Le monde est un eden que nous ne savons pas jardiner.

Famille Chrétienne. 14/02/91. 3p.

Euthanasie

The right to die by popular demand.

The economist, 19/01/91, 09/02/91. 3p.

COMMUNIQUES

Transmis par les associations concernées

Alors qu'un débat public sur la question de l'avortement a lieu jusqu'au 30 mars 1991 en Pologne, et que les associations féministes pro-abortionnistes ont déjà reçu le soutien financier et humain de leurs homologues ouest-européennes, Mr Antoni Szymansky, président de la Convention de Gdansk pour le Respect de la Vie, demande qu'on écrive au parlement polonais (Sejm) pour manifester notre attachement au droit de l'homme à la vie dès la conception.

Ecrire simultanément à:

Prezydium Sejmu R.P.,

ul. Wiejska 6, 00-489 Warszawa, Poland;

Antoni Szymanski, ul. Kosciuszki 95/4, 80-421 Gdansk, Poland.

[tarif jusqu'à 20g.: 3,20F. Lettre aux associations pro-lifes occidentales, lettre à R. Reagan, et texte de la déclaration de la Convention de Gdansk pour le Respect de la Vie disponibles à TransVIE]

AGENDA ASSOCIATIONS

Informations transmises par les associations concernées

Paris et province. 27/04/91.

Première Journée Mondiale pour la Vie.

Tracts et renseignements sur les actions à Paris et en province: AOCPA, BP 53, 92502 RUEIL-MALMAISON, 47.72.09.11

Besançon. 15/03/91.

20h15. Salle St Pierre (près église St Pierre).

Réunion de concertation pour la relance d'actions en faveur de la vie à Besançon et autour.

Paris. 16-17/03/91.

Congrès Européen des Jeunes Chrétiens. Présence et interventions de personnalités engagées pour le respect de la vie.

Contact: 36 15 EPHATA

BIBLIOGRAPHIE

Documents écrits, audio ou vidéo

Vidéocassette

La naissance de la vie.

1990. 60 mn ALPA International, collection L'univers Intérieur.

Distributeur: DCG, (1) 46 87 26 60. [De la gamétogénèse à la naissance. Documentaire. Images de qualité; montage et commentaires discutables]

REMARQUES

Les crochets carrés [] délimitent les commentaires insérés par TransVIE.

Le code [NC] marque des documents que l'équipe de TransVIE n'a pas lus, écoutés, ou visionnés, ni archivés. Le code [NA] marque des documents consultés mais non-archivés.

Tous les articles et éléments de bibliographie sont archivés et peuvent être consultés en en faisant la demande auprès de TransVIE, sauf ceux marqués des codes [NC] ou [NA].

Sous le terme **autres documents reçus** figurent tous les documents archivés sans être résumés.